

Signification de quelques noms de lieux du Ban de Vagney et des Hautes-Vosges

Acensement : Espace défriché dans les forêts, concédé par les possesseurs du sol. Dans certaines zones où le Duc se prétendait le seul maître, l'acensement prenait un nom particulier. C'est un Arrentement. La redevance se paie en argent et les tenanciers doivent le service militaire aux châteaux voisins, à celui d'Arches par exemple. De même sur les terres qui lui appartenaient en propre, le chapitre de Remiremont consentait des acensements. Les tenanciers portaient le nom d'ecclésiiaux ou d'usuaires et constituaient des communautés. Toutes ces concessions accordées à des individus font du bénéficiaire, le «propriétaire» de son immeuble qu'il peut céder à ses descendants. Le souverain ne conservait que les droits seigneuriaux et la redevance.

Ban : Unité territoriale sur laquelle le seigneur, possesseur du sol exerçait ses droits.

Bambois ou banbois : Portion de forêt mise en réserve pour faciliter le repeuplement et placée sous la surveillance des gruyers. Les pratiques de l'essartage, du marronnage et de la veine pâture y sont formellement interdites.

Basse : Nom générique donné à la partie supérieure d'un fond de vallée encaissée.

Breuches : Aménagement de terrains agricoles (pastoraux) grâce au procédé d'essartage c'est à dire de défrichement.

Bruleux ou breuleux : Lieu essarté par le feu.

Bouchot : Bouchau: pâturage. L'appellation en patois lorrain du Bouvreuil était Bouchenot. La cascade était nommée cascade du Buchau.

Boulaire : Lieu où se développaient des Bouleaux. (Ils pouvaient aussi y être plantés)

Cailles : Dérivé du nom de l'animal la caille.

Cercenée : Lieu où les défricheurs détruisaient la forêt en enlevant un cercle d'écorce à la base du tronc des arbres pour empêcher la montée de la sève et les faire périr sur pied. La technique se nomme le cercenage.

Charme : Serait un dérivé du mot kar signifiant Rocher.

Chasseaux : Terme désignant autrefois des cavités funéraires.

Chat : La roche des chats, appelée autrefois Roche du Sapt autrement dit la roche des sapins.

Chaume : Serait un dérivé du nom latin «calma» signifiant terre en friches, endroit stérile, isolé, désert et par extension, un lieu élevé. Dans les textes les plus anciens on utilisait le terme «haut pâturage». C'est en 1492 que le terme chaume apparaît dans les actes d'amodiation dressés par le receveur d'Arches des ducs de Lorraine.

Contrexard : Dérivé d'essartage. Action d'arrachage de bois et de débroussaillage d'une terre en vue de la défricher. Les résidus de coupe étaient brûlés et les cendres réparties sur le terrain en vue de l'amender.

Creuse goutte : Ravin emprunté par un ruisseau entre deux pentes rudes.

Croix des Moinats : Moinat désignait les novices des monastères. Le col portant ce nom était un lieu de passage des moines provenant des monastères de Remiremont et Munster.

Ejole : Tirerait son origine du terme acensement qui qualifiait une concession de la jouissance d'une terre, moyennant une redevance appelée la cens.

Endroit : Adret.

Envers : Ubac.

Essarts : Surfaces défrichées, lieux où les colons coupaient à leur guise arbres et broussailles pour s'y tailler un domaine en vertu du droit d'essart. On entourait ces terrains destinés à la culture de murs des roches extirpées du sol, empêchant ainsi l'intrusion du bétail. Il était obligatoire de laisser entre eux de larges allées pour permettre le passage et le parcours des bovins. Ces essarts furent arpentés et cadastrés à partir de 1869. On les appelait des beurheux dans la région de la Bresse, des breuches ou des broches ailleurs. Les mots essarts, xard, xette, xatis, chaix, chaig et treux abondent dans la toponymie.

Feigne, faing, fagne ou phény : Terrain humide et marécageux.

Failleux : Qualificatif donné aux lieux où poussait une fougère: Pteris aquilina, la Fougère aigle.

Fiehe : Dérivé du mot Fies signifiant Épicéa. (Assimilé parfois au nom Fées, exemple le pont des fées, roche des Fées)

Fouillies : Etymologiquement, la fouillie résulte de l'action de «fouiller», c'est à dire de préparer le terrain déboisé pour le cultiver en le retournant à l'aide d'une pioche: «faire fouille» signifie essarter. Les fouillies étaient situées, à l'origine sur les terrains communaux indivis, en vertu du droit d'essarter les terres pauvres où la forte déclivité du sol, la minceur de la terre végétale, l'abondance de blocs rocheux ne permettaient pas l'usage de la charrue. Le sol, une fois préparé était ensemencé en seigle, planté parfois en pommes de terre. Il était cultivé pendant deux ou trois ans, abandonné aux friches pendant dix ou vingt ans et réexploité épisodiquement grâce à des cultures sur brûlis.

Frana : Dérivé de Fraxinus. Désigne le lieu où poussait du Frêne.

Goutte : Filet d'eau courante ou très petit ruisseau.

Groffe : Nom patois d'une petite renoncule (Ranunculus Platanifolius).

Lémont : Le mont.

Moselotte : La petite Moselle.

Pâtis ou paquis : Terrain communal sur lequel chaque cultivateur a le droit de lâcher son bétail moyennant une redevance ou un droit de parcours. Pas de berger communal, les enfants surveillaient le troupeau. Par entente tacite avec ses voisins, chacun se réserve la portion de pâtis qui se trouve à proximité de sa ferme.

Plain : Désigne un endroit plat, formant généralement un col, passage ou terre-plein entre deux collines ou montagnes.

Plainfaing : Lieu plat et marécageux.

Péchin : Dérivé de péchon signifiant petit. C'était aussi un dénominatif familial relativement répandu sur le massif.

Planois : Dérivé de planus qui signifiait plat. Possibilité que ce soit aussi un dérivé patronymique.

Pubas : Autrefois nommé peubas.

Presle : Nom de la plante se développant sur les zones humides: la prêle.

Rein : Petite côte.

Rochatte : Signifie lieu où l'on trouvait beaucoup de pierres.

Rochotte : Petite roche.

Rochesson : Nom tirant son origine des éboulis de roches de part et d'autre du village.

Rupt : Ruisseau.

Fontaines et feignes : Dépressions humides, marécageuses ou tourbeuses.

Trait la grue : Côte, chemin raide.

Trougemont : Autrefois nommé Truchemont.

Truche ou lai treuche : Terrain plat et inculte. (Aller à la truche, voulait dire également voler du bois)

Urson : Ourson. (Présent dans nos forêts jusqu'en 1760 environ)

Vagney : Tirerait son étymologie du nom d'une personne germanique Gui Waldo à qui appartenait le bourg.

Petit plus :

On retrouve de nombreux patronymes dans la dénomination de lieux dits : Pâtis du Bertrand, la grange Benoît, près Noël...

D'autres lieux quant à eux doivent leur appellation à une activité: la fabrique, le moulin...



Office de Tourisme du Ban de Vagney

11, place Caritey - 88120 VAGNEY

Tél : 03.29.24.88.69 - Fax : 03.29.61.82.36

Mail : office@ot-vagney.fr - Internet : www.ot-vagney.fr